

Vivre à Chalonnais

#22

JUIN
JUILLET
AOÛT
2015

vo**tre** magazine d'informations de la Ville de Chalonnais-sur-Loire

CULTURE

Horizon
la nouvelle saison
est lancée



 **Compte Administratif 2014 :**
de bons résultats [p.12](#)



ASSOCIATIONS

Translayon
rendez-vous le 14 juin



ENFANCE • JEUNESSE

**Nouveaux
rythmes scolaires**
Maintien de la gratuité
des TAP



plus d'infos sur : www.chalonnais-sur-loire.fr

CHALONNES
ambulance - taxi
 Vous avez le libre choix de votre ambulancier, personne ne peut vous l'imposer

02 41 78 01 21
 Une équipe à votre service

4bis, rue Gutenberg CHALONNES SUR LOIRE

CHARCUTERIE TRAITEUR
Claire et Cyril Bertaud
 Repas de famille
 Baptêmes
 Réceptions
 Cocktails
 Buffets

37, rue Félix Faure 49290 CHALONNES s/LOIRE
 www.charcutier-traiteur-bernaud.fr Tél. 02 41 78 01 43

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX
 PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - INDUSTRIELS

Vous avez un projet ? Notre équipe s'occupe de tout ... de A à Z

Rénovation et neuf
 Maçonnerie - ravalement
 Charpente • Couverture
 Menuiserie

Plâtrerie • Electricité - Plomberie
 Carrelage • Peinture
 Aérothermie - Géothermie
 Aménagements extérieurs

Votre conseiller technico-commercial GUY BINEAU
 29 rue du Marais - 49290 Chalonnnes sur loire
02 41 47 01 69 - 06 47 50 21 79
www.artisanat-concept.fr

Artisanat Concept
 Votre projet en action.

Artisans Plâtriers
SARL DAVY - TUSSEAU
 49 - CHALONNES SUR LOIRE

Plâtrerie - Cloisons sèches
 Isolation - Éco-isolation
 Carrelage - Faïence
 Terre cuite

Chape fluide agréé Belitex
Tél. 02 41 78 20 80 • davy.tusseau@wanadoo.fr

LES OPTICIENS MUTUALISTES
 Les Opticiens Mutualistes,
 pour le prix et pour l'esprit.

14 rue Carnot (Face à la poste)
CHALONNES SUR LOIRE
Tél. : 02 41 57 66 70

Fermé le Lundi
 Ouvert du Mardi au Vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h

COUVERTURE - ZINGUERIE
 Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
 Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
 NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
 Tél. : 02 41 78 20 50
 Fax : 02 41 80 47 62
henri.bernier@orange.fr

Créez votre 2^{ème} paire à partir de 1€ de plus!

1600 combinaisons possibles

Optic 2000
 Une nouvelle vision de la vie

J.Y. CHUPIN
 42, rue du Vieux Pont
 CHALONNES/LOIRE
02 41 78 01 29

www.optic2000.com (1) voir conditions en magasin

ÉLECTROMÉNAGER & ENCASTRABLE
PROXI CONFORT

BAUDOIN ETS
 ESPACE ARTISANAL
 Electricité • Plomberie
 Chauffage
 Énergies renouvelables

LUMINAIRES & DÉCO

3, Place des Halles 3, rue de l'Éperonnerie - ZI 4, Place des Halles
 www.proxiconfort-baudouin.fr 49290 CHALONNES SUR LOIRE - 02 41 78 06 90

U location
 Réservation en ligne
www.location-u.com

Véhicule de tourisme et véhicule utilitaire
 Clio, Renault Captur,
 Scénic 7 pl.,
 minibus,
 20m³ avec hayon, du 11 au 20m³
 camion benne...

Tél. : 02 41 74 19 41

SUPER U
 Espace Lagon
CHALONNES SUR LOIRE

U location

www.superu-chalonnnessurloire.com
 Tous les jours de 8 h 45 à 19 h 30 20 h le vendredi



Stella DUPONT,

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE,

Mairie Pratique

Des services à votre service !

HÔTEL DE VILLE

- **Accueil**
02 41 74 10 81 • mairie@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICE DES SPORTS

- 02 41 74 10 81 - sport@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

- **Centre de loisirs des Goulidons**
02 41 78 03 58 • goulidons@chalonnes-sur-loire.fr
- **Accueil périscolaire**
02 41 78 51 11 • periscolaire@chalonnes-sur-loire.fr
- **Multi-accueil**
02 41 78 19 82 • multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**
02 41 74 11 72 • ram@chalonnes-sur-loire.fr
- **Espace jeunesse : le SPOT**
02 41 44 85 69 • lespot@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES SOCIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
02 41 74 10 82 • ccas@chalonnes-sur-loire.fr
- **Foyer Soleil**
02 41 78 23 39

SERVICES CULTURELS

- **Médiathèque et ludothèque**
02 41 78 04 33 • mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr
- **Service culturel**
02 41 74 10 81 • luc@layon.org
katia.dalaine@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE JUIN À SEPTEMBRE)

- **Piscine**
02 41 78 03 68 • sport@chalonnes-sur-loire.fr
- **Camping**
02 41 78 02 27

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Accueil**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)

Une réforme territoriale pour quoi faire ?

Une grande réforme institutionnelle, dite « Loi NOTRe », est en cours. Elle est en discussion actuellement au parlement : l'organisation des régions, des départements, des communautés de communes et des communes va être modifiée.

Je pense que **cette réforme est nécessaire** : pour plus d'efficacité, plus de mutualisation, pour s'adapter au monde qui évolue, aux nouvelles règles, et pour moins de dépenses à terme.

Elle doit se faire dans l'intérêt du citoyen. Et avant tout **maintenir la proximité** : proximité des citoyens avec les services, mais aussi avec les élus. Le lien communal est un lien essentiel : c'est le plus direct entre les citoyens et les élus. C'est celui qui compte le plus pour nombre d'entre vous. Nous veillerons à conserver ce lien.

D'autre part, les élus locaux doivent être acteurs de cette réforme et force de proposition. Nous avons une bonne connaissance de nos territoires, du fonctionnement de nos collectivités, nous veillerons à ce que cette réforme se fasse dans **l'intérêt commun et du bien vivre ensemble**, ainsi que dans un **souci de simplification**.

Nous sommes mobilisés, avec l'ensemble des élus de Chalennes : nous avons engagé avec la Communauté de Communes Loire-Layon un état des lieux des compétences exercées, des fonctionnements actuels (qui peuvent être différents d'une collectivité à une autre), et de ce que nous partageons (la coopération existe déjà pour certains domaines).

Des échanges sont engagés avec les **communautés de communes Coteaux-du-Layon (Thouarcé) et Loire-Aubance (Brissac)** : nous partageons avec elles une identité de paysages, de vins et de rivières, un même mode de vie lié à la distance qui nous sépare de la métropole d'Angers, poumon économique du département. Identité rurale, agricole, viticole, mais aussi un tissu d'entreprises porteuses de nombreux emplois locaux. Avec des enjeux similaires de maintien de services de qualité. Ces enjeux nous les partageons, c'est ce qui peut faire le lien pour un rapprochement intercommunal.

Nous sommes également ouverts à l'idée de constituer une **« commune nouvelle »**, c'est-à-dire regrouper plusieurs communes pour n'en faire qu'une seule. Il faut néanmoins prendre le temps de la réflexion. Faire le point sur les mutualisations déjà en place, recenser ce qui nous rassemble déjà. Rien ne se fera dans la précipitation, **aucune décision n'est prévue à court terme sur ce point**.

Nous souhaitons vous présenter rapidement les changements possibles et en échanger avec vous, lors d'une prochaine réunion. Vous pourrez, d'ores et déjà, venir vous informer en assistant au conseil municipal du **jeudi 18 juin à 20h30 à la mairie**. Je tiens à ce que cette réforme se fasse dans la transparence et le souci de l'intérêt commun.

VIVRE À CHALONNES N°22

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalennes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 • Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalennes, Conseillère Générale de Maine-et-Loire
Rédacteur en chef : Philippe Ménard, élu en charge de la communication • Rédaction : service communication, services municipaux, associations
Tirage : 3 500 exemplaires • Crédits photos : Mairie de Chalennes, Fotolia, associations • Réalisation et création : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com, Cholet
Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaufefonds-sur-Layon • Impression : LGL Imprimerie, Trélazé • ISSN : en cours.



De mai à septembre, le camping accueille les vacanciers et les itinérants



Les équipes des services techniques de la Ville et les entreprises ont travaillé d'arrache pied pour que les nouveaux aménagements soient prêts pour l'ouverture le 1^{er} mai (sanitaires neufs, allées réaménagées, plomberie, électricité, peinture...), mais la crue de la Loire a retardé l'ouverture. Only Camp, le prestataire, assure la gestion et l'animation du camping des Portes de la Loire. L'objectif des aménagements est de mettre aux normes le camping et de répondre aux attentes actuelles des touristes et notamment de la clientèle de la Loire à Vélo.

Ainsi 4 espaces ont été réaménagés :

- Loire à Vélo : sur la pointe du camping, sans voiture, avec des tentes 2 places équipées et louées à la nuitée.
- Espace Camping classique: pour tentes, caravanes et camping-cars...
- Espace bungalows toilés tout confort équipés literie et cuisine, loués à la semaine ou à la journée
- Espace "camping-cars" avec une entrée indépendante route de la Corniche et une aire de service (l'aire de service avenue de la Gare est fermée durant l'été).

A noter :

inauguration des nouveaux aménagements le vendredi 10 juillet à 18h n'hésitez pas !

Espace Emploi
Loire-Layon

L'ESPACE EMPLOI
LOIRE-LAYON :
UN NOUVEAU SERVICE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LOIRE-LAYON POUR LES
DEMANDEURS D'EMPLOI

« L'Espace Emploi Loire-Layon » propose un service de proximité pour les personnes en recherche d'emploi. Une convention de partenariat a été signée entre la Communauté de Communes et Pôle Emploi, en présence de Stella Dupont, Maire et présidente de la Mission Locale, de Marc Schmitter, président de la Communauté de Communes Loire-Layon, de Mme Chantel, Directrice de Pôle Emploi, de représentants de la Mission locale et d'Alise Ateliers.

Cet espace situé dans les locaux de la Mission Locale à Chalonnes propose plusieurs services :

- Aide à la recherche d'emploi : cv, lettre de motivation, recherche d'offres, télé-candidature sur le site de Pôle Emploi...
- Accès internet
- Affichage d'offres d'emploi
- Information sur les métiers, formations
- Accompagnement personnalisé possible sous conditions

L'Espace Emploi Loire-Layon est accessible aux demandeurs d'emploi des 10 communes de la Communauté de Communes Loire-Layon..

Contact :

18 rue Fleury à Chalonnes sur Loire
02 41 74 10 85

contact.espaceemploi@orange.fr

Horaires d'ouverture :

lundi et vendredi de 9h à 12h -
Mardi, mercredi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

DES ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ DU 16 JUIN AU 18 AOÛT

Le marché de Chalonnes est un lieu vivant et un moment de convivialité, en particulier pendant l'été. Du 16 juin au 18 août, l'Association pour la Promotion et l'Animation des Marchés de Chalonnes a décidé de renforcer l'animation du marché chaque mardi matin. Les commerçants non-sédentaires se sont ainsi associés pour l'occasion à l'action proposée par l'Office de Tourisme « Un mardi, un vigneron », en partenariat avec les vignerons locaux, en proposant un jeu de questions à tous les clients. Les gagnants repartiront avec une bouteille du terroir.





Nouveaux Commerces

BOULANGERIE BOISDRON

« La nouvelle mode à la Bourgonnière c'est de se balader avec sa baguette sous le bras »

En février dernier Philippe Boisdrone a ouvert sa boulangerie à la Bourgonnière. Il vous propose pains et viennoiseries faits maison avec des farines issues de circuits locaux. Vous pouvez également passer vos commandes sur place au 22 rue de la Croix de la Bourgonnière ou par téléphone.

La boulangerie crée un espace d'échange et de convivialité dans ce quartier de 1 400 habitants, où jusqu'à présent aucun commerce de proximité ne s'était installé.

Pour Philippe Boisdrone, chef d'entreprise dynamique, les idées ne manquent pas. Ce nouveau service, en complément de son activité de focaces bien connue des Chalonnais, lui

offre l'opportunité de pérenniser des emplois, de lisser son activité sur l'ensemble de l'année. La boulangerie Boisdrone de la Bourgonnière fonctionne bien, les retours des clients sont très positifs et Philippe a déjà des idées pour développer ses services.

Horaires :
mardi au vendredi : de 16h à 20h.
Samedi et dimanche :
de 7h30 à 14h et de 16h à 20h.

Contact : 06 11 07 82 70
boisdronep@wanadoo.fr



PHONÈME : UN CABINET DÉDIÉ AUX PROTHÈSES AUDITIVES

Après un Master en Audiologie, Maria Perrault a été salariée

pendant 8 ans avant de créer son activité en tant qu'audioprothésiste indépendante au 29 place de l'Hôtel de Ville à Chalonnes sur Loire.

L'audition, lorsqu'elle est altérée, ne se répare pas, mais l'audioprothésiste peut apporter du confort en améliorant la perception des sons et la compréhension. Ce dernier collabore avec des ORL, médecins généralistes, orthophonistes, psychologues et ergothérapeutes afin d'aboutir à une prise en charge globale du patient et de lui apporter les meilleures solutions auditives. Maria reçoit ses patients sur rendez-vous, les accompagne et les conseille.

Sa prestation comprend également le suivi pendant toute la durée de vie de l'appareil (nettoyage, réparations, réglages...). En 2007, en parallèle de son activité professionnelle, elle crée l'association bénévole SAMEA. Ainsi, chaque année, avec une équipe de professionnels de l'audition, elle se rend au Sénégal pour équiper en appareils auditifs neufs une centaine d'enfants malentendants. Pour en savoir plus www.samea.fr.

Horaires : Lundi de 14h à 20h / Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Samedi 9h30-12h.

Tél : 02 41 91 11 20 - phoneme.chalonnnes@gmail.com

Commerce accessible aux personnes à mobilité réduite.

Sur RDV:

- Entretien personnalisé gratuit
- Contrôle de l'audition gratuit*
- Essai gratuit d'aides auditives** et sans engagement

* Test non médical / ** sur prescription médicale

LA SOCIÉTÉ AMBULANCE TAXI CHALONNES BOULISSIERE ET NOËL DÉMÉNAGE

MM. Guion et Baranger ont repris la société Boulissière et Noël au 1er janvier 2015.

Les locaux situés sur les quais n'étant plus adaptés, ils ont déménagé l'entreprise au 4 bis rue Gutenberg. L'équipe d'ambulanciers et les véhicules sont les mêmes et le service a été étendu avec plus de plages horaires et de disponibilités avec à la clé la création de 4 emplois. Un accueil téléphonique est assuré 7j/7 et 24h/24, pour les urgences.

Les services proposés sont : Le transport allongé en ambulance prescrit par un médecin, pour des personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui doivent subir des examens (radios ...)

Le transport d'urgence. Les ambulances sont contactées par le SAMU ou les médecins pour un transport immédiat vers

les centres d'urgences. Les ambulanciers, diplômés d'état, sont formés pour intervenir rapidement et prodiguer les 1er soins au patient. A Chalonnes, les ambulances interviennent en urgences jusqu'à 9 fois par jour. Un équipage est prêt en permanence. Les véhicules ont les mêmes équipements que ceux des pompiers (sacs d'intervention, défibrillateur, bouteilles d'oxygène, brancard...).

Le transport assis s'adresse aux personnes en affection longue durée qui doivent se déplacer pour des soins réguliers (dialyse, chimio, rééducation...) et les hospitalisations.

Le taxi à la demande pour tous types de distances.

Ambulance Taxi
Chalonnes Boulissière
et Noël
02 41 78 01 21



M. BRICOLAGE DÉMÉNAGE ET PROPOSE DE NOUVEAUX SERVICES

Installé depuis une quinzaine d'années rue des Bords Vihiers, M. Bricolage a déménagé mi-mai sur la route de Chemillé, à côté du collège de l'Armangé. La surface a été multipliée par deux à laquelle s'ajoutent 800 m² dédiés au bâti.

Cette installation a permis la création de 3 emplois avec la perspective de 2 emplois supplémentaires grâce au développement de l'activité. Pour Anthony Morin, directeur du magasin, le service et le conseil sont primordiaux et ses vendeurs qualifiés sont formés tout au long de l'année aux spécificités de leur rayon, aux nouveaux produits pour accompagner au mieux la clientèle.

« Un client m'a dit chouette, il y a tout ce qu'il faut ici, plus besoin d'aller sur Angers », se réjouit Anthony, satisfait de pouvoir désormais proposer un service de proximité complet à ses clients. Le rayon bâti pour les particuliers bricoleurs, le rayon jardinage avec sa gamme étendue de produits motorisés et d'accessoires bois ou dallage, barbecue et confort du plein air.

Mais le grand changement vient surtout de la partie cuisine aménagée et électroménager, télé, sous l'enseigne Copra.

Côté cuisine, Anthony Morin propose des projets sur mesure, dans différentes gammes de prix.

Il travaille avec des produits de fabrication française ou allemande.

Il vous reçoit pour élaborer gratuitement vos projets, vous conseiller, dessiner les plans en 3D, et selon le choix des clients assurer la pose par un professionnel.

Côté électroménager, les clients, particuliers et professionnels, pourront découvrir une

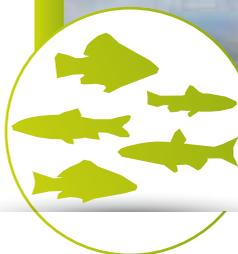
gamme complète de marques d'électroménager, télé, son, antenne (vente et installation). Le magasin vous propose également un service SAV avec un prêt de matériel gratuit pendant le temps de réparation de votre électroménager.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 19h. journée continue le samedi.





Réunion publique du 2 juin



Plan d'eau du Layon : quelle décision a été prise ?

En séance du Conseil municipal du 5 février 2015 il a été décidé d'appliquer la décision du tribunal administratif et de supprimer le "barrage" qui maintient le plan d'eau. Cet espace va donc retrouver son état naturel, le plan d'eau va se vider et la nature reprendre ses droits. La Ville sera bien sûr attentive aux changements qui vont s'opérer au fil des mois et portera une vigilance particulière sur tout ce qui concerne la qualité du cadre de vie. Le clapet qui retient l'eau sera prochainement abaissé.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : UN SERVICE URBANISME COMMUN AVEC LES COMMUNES

Le service commun ADS (Application du Droit des Sols) entre les communes du territoire, la Communauté de Communes Loire-Layon et la Communauté de Communes Coteaux du Layon a été ouvert le 4 mai 2015.

Le bureau est basé à la Communauté de Communes Loire-Layon à Saint Georges sur Loire. Il est composé de 4 personnes : Michel Cornu, responsable urbanisme, SIG, habitat, Maryline Boistault et Sandrine Gavila, instructeurs, Alyson Cadot, accueil et secrétariat.

Les missions du service

Le service ADS instruit les dossiers de demande de permis de construire en lieu et place des communes qui lui ont délégué cette mission.

Comment déposer sa demande de permis de construire ?

Pour l'usager il n'y a pas de changement, la mairie reste l'interlocuteur privilégié pour le dépôt des permis. La commune se charge ensuite du transfert vers le service commun ADS de la Communauté de Communes pour traitement.



De gauche à droite : Maryline Boistault, Sandrine Gavila, Michel Cornu

LE PROJET DE LA SALLE DE GYM EST LANCÉ

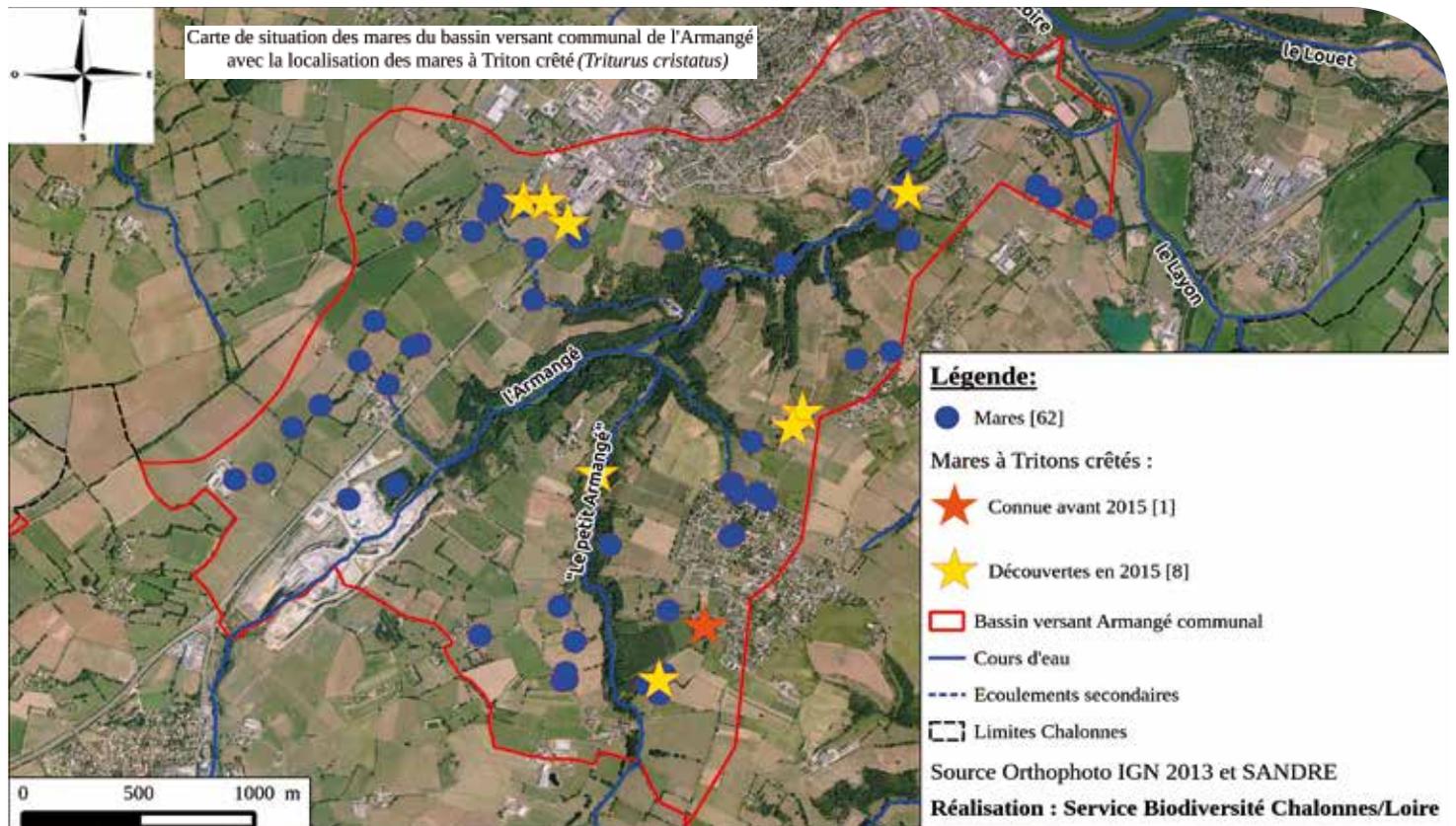
Guy Biju et Georges Jouhandin, adjoints à la vie associative et aux sports, lors du précédent mandat, avaient présenté de nombreuses fois en commission Jeunesse et Sport et défendu le dossier chalonnais afin d'obtenir des subventions pour la création d'une salle de gymnastique à proximité du collège Saint-Exupéry.

Fin 2014, la subvention de 200 000 € a été accordée et le projet de nouvelle salle de gymnastique est lancé.

La salle se situera dans le prolongement du gymnase Saint-Exupéry à proximité du collège. D'une surface de 1000 m² elle proposera un espace dédié à la pratique de la gymnastique (actuellement dans les locaux non adaptés de la salle Jeanne d'Arc) et un mur d'escalade qui pourra accueillir des compétitions de niveau départemental.

L'année 2015 sera consacrée à l'étude du projet. Le cabinet d'architectes Marchand de St Macaire en Mauges a été retenu. Les travaux pourront démarrer au plus tôt en fin d'année pour une durée d'au moins un an. Ils n'auront que peu d'impact sur les activités sportives qui ont actuellement lieu au gymnase.

Un inventaire du peuple des mares



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Chalonnaise (ABC) mis en place par la Ville et de l'élaboration d'un plan de gestion sur les mares dans le secteur de l'Armangé, un inventaire a été réalisé entre les mois de mars et juin. Les prospections visaient principalement les amphibiens, grenouilles, crapauds, tritons.

A l'échelle communale, plus de 200 mares ont été répertoriées mais trois secteurs ont fait l'objet de prospections plus approfondies : l'Armangé, La Guinière et l'île de Chalonnaises. Le Secteur de l'Armangé compte à lui seul 62 mares. Sur ce secteur l'ensemble des mares autorisées à la prospection a fait l'objet d'une description fine des paramètres physiques et biologiques. Le plan de gestion en cours d'élaboration prévoit des actions pour restaurer ces écosystèmes.

Les prospections ont permis de porter à onze le nombre d'espèces connues sur le territoire. Les mares sont en effet souvent très riches et diversifiées. Certaines espèces présentes des particularités intéressantes.

Le triton crêté (*Triturus cristatus*), espèce connue sur une mare dans le secteur de l'Armangé avant les inventaires,

est désormais connu sur huit mares. Ce « grand triton » (12 à 16 cm) tient son nom de la crête que possèdent les mâles en période de reproduction. Cet appareil lui donne une allure de « dragon ». Son ventre est jaune à orangé taché de noir. Cette espèce apprécie les mares généralement profondes avec des herbiers exempts de poissons. En dehors de la période de reproduction il vit dans les haies, les talus et les bois. En lien avec les inventaires réalisés, la sortie nature du 3 avril sur « le peuple de la mare » a été suivie par 25 personnes. La réussite d'une telle action n'aurait pas pu se faire sans l'autorisation des propriétaires et nous les en remercions.



Dans la poursuite de ces prospections d'autres groupes faunistiques sont prospectés : libellules, papillons, reptiles... Si en tant qu'habitant vous souhaitez ouvrir les portes de votre propriété, vous pouvez le faire savoir à Dorian Angot et Florent Dupont, stagiaires biodiversité.

Prochaines sorties nature :

- Samedi 13 juin : "la grâce des demoiselles et libellules"
- Samedi 11 juillet : "A la rencontre des papillons".

Animations gratuites. Inscription obligatoire.

Contact
02 41 74 10 81
biodiversite@chalonnaises-sur-loire.fr

EN BREF

OPÉRATIONS DE PIÉGEAGE DE RAGONDINS

Devant la prolifération des ragondins sur les zones humides de la commune (bordures du Layon et du plan d'eau, boires de l'île, notamment), le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) de Chalonnaises a repris les opérations de piégeage. Une équipe de piégeurs bénévoles est mobilisée sur le territoire communal pour lutter contre cette espèce qui provoque de nombreux dégâts et peut être vectrice de maladies.

Pour tout renseignement, contacter Noël Bellanger, responsable du piégeage, au 06 77 12 23 05.





Un été à l'Horizon la saison est lancée !

Une programmation de spectacles étoffée, de juin à septembre, la Ville s'enorgueillit de ces moments éphémères, spectaculaires, parfois inattendus et surprenants. Près de chez vous, dans les lieux de patrimoine, les pieds dans l'herbe, à l'ombre des jolis arbres, la saison

culturelle a été pensée au plus près des habitants, de tout âge. A chaque spectacle, vous êtes invités à un moment d'apéro-tartines proposé par des associations ou groupes locaux, l'occasion de se rencontrer avant et après le spectacle, et d'investir des lieux inhabituels. Joint à ce numéro du magazine Vivre à Chalonnnes,

découvrez notre programme de spectacles et d'animations aux côtés des événements culturels des associations locales.

Zoom sur les événements du mois de juin :
(articles fête de la musique + compagnie CIA
à suivre dans 2 autres fichiers)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE, VENDREDI 19 JUIN À PARTIR DE 17H

La place de l'Hôtel de Ville redevient une place publique et revêt son habit de plage pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Cette année, relevez le défi du Très Grand Banquet ! Entre amis, voisins, voisines, apportez vos nappes les plus colorées, vos chapeaux rigolos, sans oublier les fleurs à gogo !

La Guinguette de la Plage animée par l'Association chalonnaise Ramble et les commerçants de la place de l'Hôtel de Ville seront à votre disposition pour vous proposer des mets variés... Vous pourrez également apporter votre pique-nique et choisir le principe du repas partagé ! La Guinguette de la Plage vous offrira

un programme musical tout au long de la soirée avec The Very Schön Cabin : [ðə'veri:ʃɔ:n'kæbən] n. Structure de petite taille servant à diffuser de la musique en stéréo ainsi que de la vidéo sur un écran 17". Entièrement conçue sans dessin technique préalable et réalisée sans niveau à bulle. Elle est souvent livrée avec un disc-jockey à l'intérieur, ayant un sérieux penchant pour l'afrobeat, afrofunk & affiliés.

Et puis, aux alentours de 21 h, une balade vous permettra de découvrir les petites scènes musicales ouvertes aux groupes amateurs, installées dans toute la ville. Ainsi vous pourrez choisir votre ambiance musicale ou revenir profiter de l'ambiance de la Guinguette de la Plage.



LES SPECTACLES DE L'ÉTÉ

Vendredi 26 juin à 20h30 : « Rue Jean Jaurès », compagnie CIA, théâtre de rue. Gratuit. Square Aberlenc

Jeudi 9 juillet à 20h30 : « Markus », concert électro. Gratuit. Place de la Serrerie.

Jeudi 23 juillet à 20h30 : « Carrousel », concert, chanson, folk, rock. Gratuit. Les Malpavés.

Jeudi 30 juillet à 20h30 : « Offre spéciale », compagnie Joe Sature et ses Joyeux Osselets, spectacle burlesque/musique. Gratuit. Rue Chambret.

Jeudi 13 août à 20h30 : « petits polissons », par les Frères Dujardin, chansons. Gratuit. Société Le Rivage 10 rue du Marais.

Jeudi 27 août à 21h30 : « Fantastic Mr Fox », cinéma de plein air, film d'animation (à partir de 6 ans) précédé d'un pique-nique à 20h. Gratuit. Jardin de la tour St Pierre.
4,5 et 6 septembre : Fête des Quais

Série B



une création partagée qui nous a conduit jusqu'à Nantes pour faire de drôles de rencontres !

Le mardi 24 mars, une petite équipe de complices chalonnais du Groupe Alice est allée à la rencontre des complices du polar nantais.

Témoignage :

« On en parlait entre nous depuis un moment, mais on ne l'avait jamais vue. Qui ? La Petite. Celle qui va défrayer la chronique, bientôt, à Nantes et à Chalonnais. Peut-être ailleurs aussi. On s'est tassé dans le monospace, Marie-Astrid au volant. Prends à gauche, criait Marie-Sophie à l'arrière. Nous, entre les deux, on parlait du projet, de cette écriture qui nous titille, de ces personnages à qui on donne vie et consistance. Et puis, d'un coup, pas loin du quai de la Fosse, on les a vus : le barbier ambigu, l'élagueur efficace, le magna local, la maquerele révolutionnaire, le flic halluciné, le fils perdu. Et puis la Petite, au détour d'un couloir. C'était eux. D'un seul coup, notre histoire prenait corps.

A Pol'n, chez Alice, au fond d'une cour pavée, on s'est dit qu'on allait se revoir. Vous aussi, vous les rencontrerez. Soyez attentifs. Ecoutez les messages.

Regardez aux fenêtres. Ils arrivent.... »



Du côté de Chalonnais-sur-Loire, « La Petite s'est mystérieusement volatilisée, après être passée par Chalonnais et dans le Pays du Layon... Qui a-t-elle pu croiser sur son passage ? Que venait-elle faire ici ? Par où est-elle passée ? Plongez dans l'ambiance du polar et venez découvrir ses personnages. »

Du 22 au 26 septembre 2015, nous vous proposons d'entrer dans le jeu pour suivre les traces de la Petite disparue, entre impromptus théâtraux, soirée jeu, détournement de l'espace public, projections vidéos sur les façades, RDV intimes dans des lieux typiques ou atypiques de Chalonnais-sur-Loire jusqu'aux soirs du grand final : les vendredi 25 ou samedi 26 septembre 2015.

Participation gratuite mais réservation obligatoire auprès de l'Agent Dalaine (katia.dalaine@chalonnais-sur-loire.fr).

Attention Polar : certaines histoires sont CRUES pour l'oreille des enfants (déconseillées au moins de 12 ans)

Bulletin à découper dans le programme Horizon ou disponible sur www.chalonnais-sur-loire.fr et à retourner au service culturel de la Mairie de Chalonnais.

Pour participer à cette aventure artistique, nous devons pouvoir vous contacter par courrier ou mail ou encore texto, merci de nous retourner votre bulletin de participation. Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre de Série B sauf mentions contraires de votre part.

VOUS SOUHAITEZ EXPOSER À LA MÉDIATHÈQUE ?

Les candidatures sont à déposer avant le 30 juin 2015.
Renseignements : expositions@chalonnais-sur-loire.fr
ou 02 41 78 04 33.

Les coups de cœur de la médiathèque

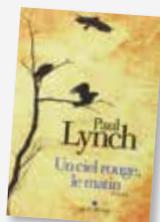
Roman adultes « *Un ciel rouge, le matin* », de Paul Lynch. 1832, Irlande. La famille Coyle est expulsée par le fils du riche propriétaire. Fou de colère et de désespoir Coll Coyle, le père de famille, tue le jeune homme et doit s'enfuir à travers les tourbières du Donegal. L'écriture de Paul Lynch est incroyablement belle et imagée, son roman puissant, ponctué de scènes intenses. Il tient le lecteur en haleine de la première à la dernière page.

Film d'animation « *Le piano magique* », réalisé par Martin Clapp, Anne Kristin Berge, Gabriel Jacquel. Programme de trois courts-métrages qui explorent les univers de Chopin et Beethoven. Dans *Le Piano magique*, Anna découvre un piano brisé qui se transforme en machine volante. Accompagnée de son cousin, elle embarque pour voyager aux quatre coins de l'Europe. Dans un décor urbain de bohème, il restitue la grâce artisanale des grands conteurs de l'animation. Ce récit de séparation entre une enfant et son père, évocateur de Dickens, est une ode aux voyages immobiles, une fine rencontre entre le drame poignant et le fantastique poétique. L'on s'envole sur un piano magique, au milieu des tourbillons de feuilles, pour une odyssée par-delà les nuages.

Jeu « *Gobb'it* », aux éditions Paille

Un jeu d'observation et de rapidité très familial qui plaira beaucoup aux enfants dès 6 ans mais également aux ados et adultes. Un joli petit jeu facile à mettre en place pour des parties courtes ou même des tournois. Ambiance garantie dans cet univers coloré peuplé de Gorilles, de serpents, de caméléons et de « mouchtikis ». A vous de maîtriser la loi de la chaîne alimentaire pour attaquer si vous êtes prédateur ou vous protéger si vous êtes la proie, sans oublier de crier « Gobb'it » au bon moment !

la médiathèque sera fermée du 10 au 15 août 2015 inclus.



CLAIRE
DECOURCELLE
est la nouvelle responsable
de la médiathèque

Anne-Estelle Guitton est actuellement en mission à la Communauté de Communes Loire Layon pour la mise en place du service de lecture publique. Claire Decourcelle la remplace jusqu'en décembre prochain. Elle arrive de la région de Bordeaux où elle occupait déjà un poste similaire. Dynamique et habituée à travailler en réseau, elle met ses compétences et son expérience au service des Chalonnais. Nous lui souhaitons la bienvenue.



DE NOUVEAUX JEUX À LA MÉDIATHÈQUE

L'espace Ludothèque propose désormais à la location des trottinettes, du tricycle à la trott. Côté jeux d'extérieurs, vous pourrez également découvrir des sets de badminton, jokari, speedball et bien d'autres encore. L'été s'annonce sportif !

L'ÉGLISE SAINT MAURILLE :

une signalétique appropriée La plaque des Monuments Historiques a été apposée fin 2014, le chœur et la chapelle de l'église étant classés depuis 1909. À cela s'ajoute la plaque de la Fondation du Patrimoine qui a largement contribué au projet de restauration des vitraux. Pierre Mabile, l'artiste est également mentionné. À l'intérieur de l'église, deux plaques relatent la commande publique et citent les mécènes.





Rythmes scolaires, quoi de neuf pour la rentrée de septembre ?

Le service périscolaire municipal gère l'accueil du matin (110 enfants), du soir (120 enfants avec l'accueil court à Joubert) le midi (380 enfants, maternels et élémentaires) et les TAP (220 élémentaires et 160 maternels).

Les sites d'accueil se situent à la Maison de l'Enfance, à l'école Joubert et le Petit Prince.

Actuellement, suite à la réforme des rythmes scolaires, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont répartis sur la semaine.

Après concertation avec les professionnels de l'enfance, la Ville, les enseignants, et les parents d'élèves membres du comité de pilotage, les TAP seront maintenus après la pause méridienne pour les maternelles et placés en fin de journée pour les primaires à la rentrée prochaine.

Le principe est d'harmoniser les temps d'activité afin que les petits conservent un rythme régulier du lundi au vendredi. Chaque enfant n'a pas le même besoin de repos. Pour les plus grands, intégrer les TAP en fin de journée facilitera la répartition du temps d'apprentissage des enseignants, et pour les parents permettra de récupérer les enfants plus tôt. Un planning détaillé sera communiqué prochainement auprès des parents et disponible sur le site internet de la Ville.

Le TAP ce n'est pas de la garderie !

C'est la découverte de nombreuses activités variées qui peuvent susciter de nouveaux centres d'intérêt chez les enfants. Quelques exemples : sports collectifs, kinball, ultimate, jeux de danse, jeux de théâtre, origami, kirigami, graff (création de pochoirs et peinture à la bombe), activités autour du livre à la médiathèque, courts films d'animation, petits documentaires, contes, création de livres, ateliers italien et espagnol...

Les TAP sont assurés par des animatrices et animateurs professionnels formés, et des intervenants extérieurs notamment pour la lecture de

contes. Deux postes d'animatrices sont mutualisés avec La Possonnière et un avec Beaucozé.

Les enfants sont acteurs de leurs activités

Pour l'année prochaine de nouvelles activités en élémentaire sont déjà en préparation par les équipes. Bien sûr, des activités récurrentes seront maintenues, celles qui plaisent le plus aux enfants comme les ateliers culinaires, le yoga pour enfants, le sport... les activités seront définies début juillet, après une formation spécifique des équipes dispensée par le CNFPT sur les projets d'animation et la programmation.

Ce sont les enfants qui choisissent leurs activités. Le choix s'opère sur le temps périscolaire, sur le temps de pause du midi, choisi par affinité ou simplement par curiosité, envie de découverte.

Une nouveauté pour les TAP : l'activité piscine !

Le module piscine a lieu le vendredi. Il s'adresse aux enfants qui savent déjà nager et qui veulent se perfectionner. L'activité dure 1h et 36 enfants sont accueillis. La fin de la séance est décalée à 17h.

Le module piscine propose de découvrir la nage avec des palmes, un masque, un tuba, le sauvetage, le waterpolo.

Le bâtiment Joubert est prêt pour accueillir les TAP

Après plusieurs mois de travaux pilotés par les services techniques de la Ville, le bâtiment Joubert est prêt pour accueillir les enfants dans le cadre des activités périscolaires, TAP.

Ce nouveau site d'activités va nécessiter une organisation très précise pour les services enfance.

En juin, une information sera distribuée dans les cartables des enfants. Il sera demandé aux parents d'émettre leurs souhaits pour la rentrée prochaine (jours de présence, horaires). L'objectif pour les équipes est de s'adapter au mieux aux besoins.



Une nouvelle communication pour Le Spot



Comme nous vous le présentions dans le dernier magazine, Le Spot s'adresse aux enfants à partir de la 6^e avec des groupes d'âges et d'affinités pour les activités. Le Spot peaufine actuellement ses documents de communication, avec une nouvelle présentation, une nouvelle identité. Vous la découvrirez dès la rentrée de septembre.

Un été interco

Cet été la programmation sera commune et les activités partagées pour les jeunes des communes de Chalonnes, Denée, St Aubin de Luigné et Rochefort. Séjours mer, Dordogne ou programme Loire-Louet-Layon, le programme détaillé est disponible sur le site de la ville et la page facebook du Spot, des dépliants sont mis à disposition notamment dans les commerces.

Contact

Yohann Latté • 06 13 48 38 89 • 02 41 44 85 69

www.facebook.com/lespotstructuresjeunessechalonnesurloire

LES GOULIDONS PASSENT À L'HEURE D'ÉTÉ

L'équipe des animateurs est fin prête pour accueillir les enfants de 3 à 13 ans aux Goulidons tout l'été. Au programme « le tour du monde en 5 jours », « la jungle », « voyage dans le temps », « Gouliwood », et 2 sorties en juillet et en août. Vous retrouverez le programme détaillé sur le site www.chalonnes-sur-loire.fr



PÉRISCOLAIRE : TARIFS ET INFOS PRATIQUES

Pour la rentrée scolaire prochaine, la gratuité des TAP est maintenue par la Ville.

- Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, la tarification se fera désormais au 1/4 d'heure (à la 1/2 h précédemment). Lieu : Maison de l'Enfance et petite maison d'animation jouxtant l'école Joubert.
- Le forfait de 23h/mois est maintenu mais au-delà, les heures supplémentaires seront facturées 15% du tarif horaire selon le quotient familial.
- Le péricentre et les Goulidons seront ouverts le mercredi matin pour les enfants de l'école privée Saint Joseph et pour les vacances scolaires pour tous les enfants. La facturation sera associée à celle des Goulidons (et non plus au service périscolaire).

Le service périscolaire s'est installé dans ses nouveaux locaux

L'accueil périscolaire dispose désormais d'un lieu d'activité supplémentaire, une ancienne maison d'habitation située dans l'enceinte de l'école. Les cloisons intérieures ont été supprimées, les extérieurs réalisés par les services techniques de la Ville. L'équipe de l'accueil périscolaire a choisi les couleurs et le mobilier, soigné les petits détails pour transformer ce bâtiment en lieu d'accueil ludique et pédagogique.



QUINZAINE DES PARENTS AU MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

Pour la 2^e année, le multi-accueil collectif a invité les parents à venir passer un temps avec leur enfant, un moment de jeu, un temps chanson, une activité...

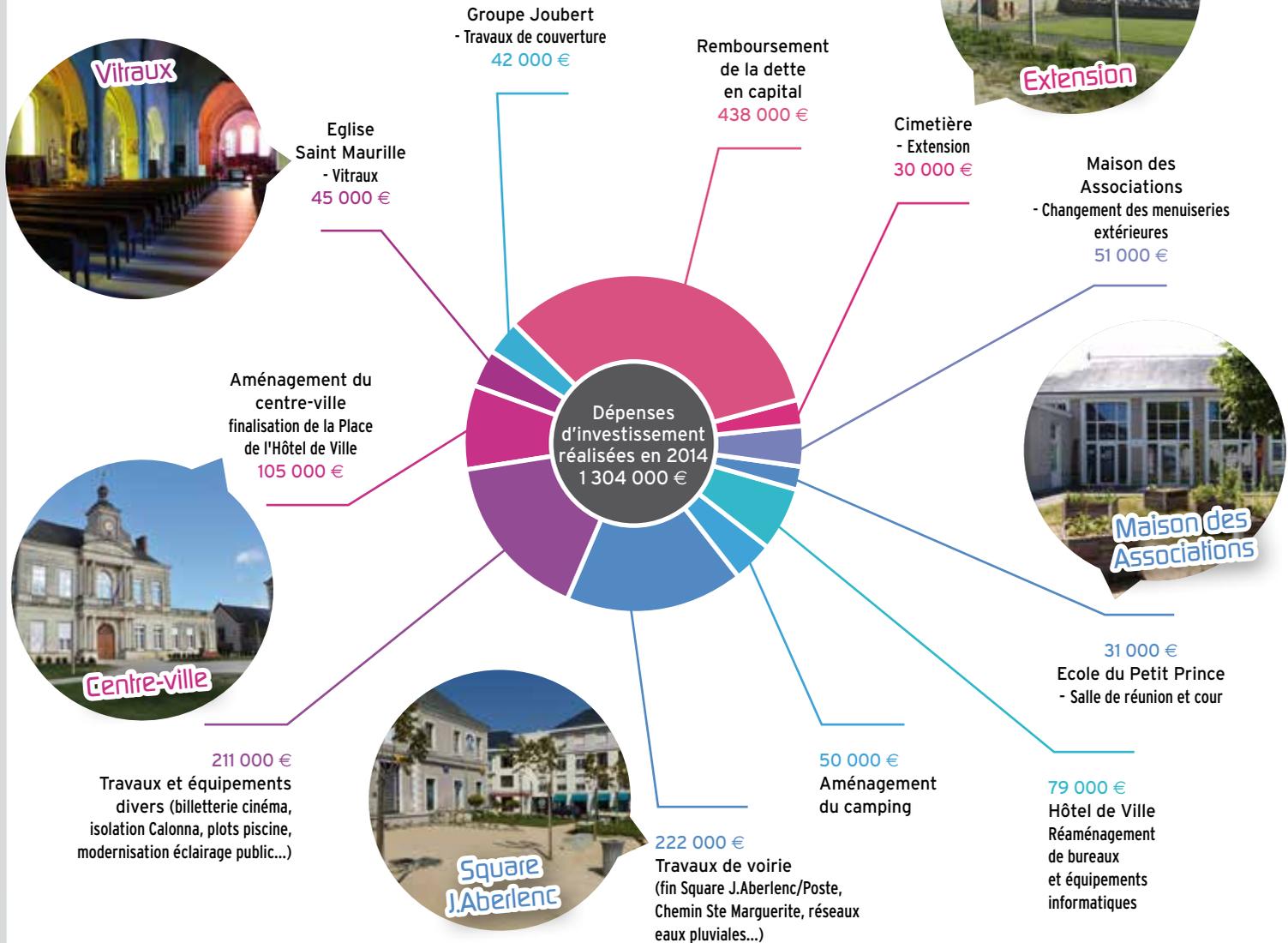
Fin mars, beaucoup de parents avaient répondu à l'invitation et apprécié ces moments partagés. Un 2^e temps était prévu en mai. Ces rencontres permettent le lien et l'échange entre les professionnelles et les familles. Elles sont très appréciées.

Au multi-accueil familial, les enfants ont profité d'une sortie à la ludothèque pour découvrir les nouveaux jeux. Ils ont pu faire du tricycle et autres voitures dans le grand couloir. Les poussettes et le coin cuisine ont eu beaucoup de succès, tout comme « Mon Premier Verger » et autres petits jeux de société très appréciés. Une sortie toujours aussi riche et attendue.

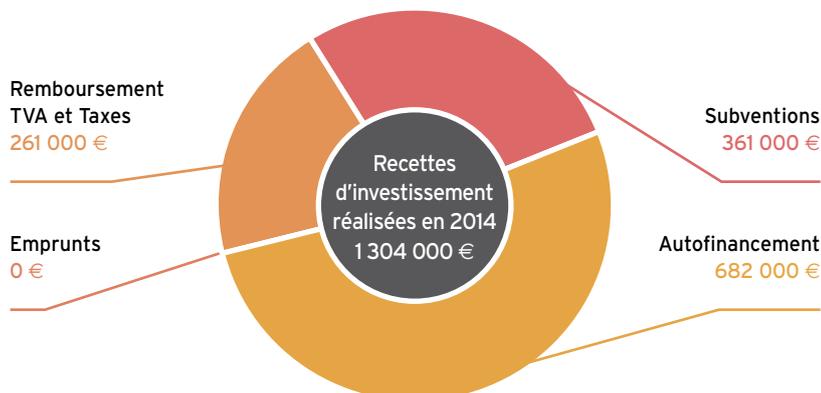


Compte administratif 2014

• Dépenses d'investissement : 1 304 000 €



• Recettes d'investissement : 1 304 000 €





De bons résultats

en 2014

" Nous avons dégagé de bons résultats en 2014 : un excédent de 1.335.000€, en hausse de 260.000€ par rapport à 2013, ce qui nous permet, cette année encore, **de ne pas augmenter les taux des impôts locaux** ", indique le Maire, Stella Dupont.

Ces bons résultats s'expliquent notamment grâce à :

- **Des économies réalisées** sur les charges générales (baisse de 120 000 €) et une maîtrise des charges de personnel (+1.6%)
- **Des recettes nouvelles** que sont les impôts perçus suite aux constructions neuves réalisées (52 000 €), les recettes supplémentaires issues de la CAF pour financer les services de l'enfance (72 000 €), le financement de l'Etat pour financer une partie des nouveaux rythmes scolaires (12 000 €) et des financements ponctuels (40 000 €).
- **Ces bons résultats** ont été réalisés malgré une baisse des dotations de l'Etat de 25 000 €.

Recettes de fonctionnement :
7 493 000 €

Dépenses de fonctionnement :
6 157 000 €



PREVISIONS 2015

« Il s'agit de poursuivre la recherche d'économies dans le fonctionnement courant, tout en optimisant les recettes et les subventions, notamment celles de la Caisse d'Allocations Familiales. La baisse des dotations de l'Etat sera limitée à 22 000 € en 2015. Il faut mener une gestion extrêmement rigoureuse pour maintenir la bonne santé des finances de la Ville. », précise **Bruno Deschamps, Adjoint aux Finances**.

Recettes d'investissement prévisionnelles en 2015 3 282 000 €



Dépenses d'investissement prévisionnelles en 2015 3 282 000 €





Jardinage et compost au Foyer Soleil : les Aînés sont attentifs au tri et à l'environnement



Les composteurs
en bois et les
bacs à jardiner
ont été fabriqués
par l'ESAT

Avec l'arrivée des beaux jours les bacs à jardiner du Foyer Soleil vont reprendre des couleurs. Des résidents se sont regroupés pour choisir ce qu'ils allaient planter avec l'aide de Thierry Collon, agent d'entretien aux services techniques de la Ville et de Jean- Marie Morinière, bénévole, ancien jardinier à l'hôpital local de Chalennes. Ils ont fait la connaissance d'Emmanuel Dile, producteur de graines et de plants à la Bourgonnière qui leur a apporté des choux fleurs violets et verts, des radis noirs et blancs, des laitues. Ils ont également entrepris de fleurir les enrochements des parkings avec des fleurs de rocailles.

De son côté, le Foyer Soleil a fait l'acquisition de 10 bacs à compost collectifs pour les résidents. Lors de la mise en place de la redevance incitative, des résidents nous ont interpellés pour mettre en place des moyens en vue de réduire le volume de leurs poubelles et leur coût. L'animation autour du compostage a été proposée en partenariat avec la Communauté de Communes Loire-Layon et l'association « La Belle Verte » qui va accompagner les résidents dans l'élaboration d'un bon compost. Les composteurs en bois et les bacs à jardiner ont été fabriqués par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de l'Argerie, du Louroux-Beconnais. Ils sont arrivés fin avril pour être installés à différents endroits dans le parc, à proximité des pavillons et des studios. Pendant un an, l'association « La Belle Verte » va accompagner les résidents, leur apprendre à mieux trier, à aérer le compost, à le tourner. D'où l'intérêt d'un travail collectif. Merci aux résidents qui s'investissent et à leurs familles qui contribuent à la réalisation de ce projet.

VALLÉE DES DRUIDES : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE LOCATIVE

La résidence le Vallon des Druides, construite par Podeliha (acteur du logement social en Anjou), verra le jour fin 2015 dans le quartier des Ligerais. Elle sera composée de 10 logements type 3 avec balcon ou jardin au rez-de-chaussée.

La superficie des logements et le prix des loyers seront consultables début juillet au CCAS. Pour tout renseignement ou pour constituer un dossier de demande de logement, vous pouvez contacter le CCAS au 02 41 74 10 82 ou ccas@chalennes-sur-loire.fr.

Des logements en cours de construction avenue du 11 novembre 1918

Les travaux sur le site de l'ancienne gendarmerie, avenue du 11 novembre 1918, avancent bien. Le projet, porté par la Ville de Chalennes en partenariat avec la Communauté de Communes Loire-Layon, sera réalisé par Maine-et-Loire Habitat. La construction s'achèvera fin 2016. Au programme :

- Ouverture d'un local pour l'Espace Emploi et la Mission Locale
- Un habitat jeunes collectif de 14 logements d'environ 20 m²
- 10 logements à loyer modéré
- 4 pavillons adaptés aux personnes âgées
- 2 pavillons en accession à la propriété

Nos aînés réenchangent la java bleue

Ce qui se mijote en coulisses



La Semaine Bleue constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations, de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « aînés » dans notre société.

Aujourd'hui, ce sont 365 jours d'actions et 7 jours annuels pour le dire, dixit le site officiel !

Le saviez-vous ? la semaine bleue a été créée en 1951, 6 ans après la seconde guerre mondiale, pour récolter des fonds pour aider les anciens les plus démunis. En parallèle de cette quête, des actions de solidarité se sont créées comme des goûters, des thés dansants, des moments de convivialité. Lors de l'édition 2014 de la Semaine Bleue à Chalonnes sur Loire les membres actifs qui ont participé à sa réalisation ont souhaité faire des animations tout au long de l'année 2015 sur le thème du « bal populaire ! ». Un thème festif qui évoque des souvenirs pour nos anciens et qui rassemble les jeunes.

A DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT

• **Des rencontres autour du chant et de l'expression artistique** avec l'ARC et le Centre de Loisirs les Goulidons : du 27 au 29 octobre, petits et grands vont préparer une œuvre commune qui sera présentée lors du repas des aînés le 29 octobre. Le multiaccueil accueillera également les Aînés pour chanter avec les enfants.

• **Une exposition de photos et de costumes de bal** sera organisée à l'EHPAD et au Foyer Soleil en partenariat avec la médiathèque avec une découverte des vêtements d'époque que les jeunes hommes

et les jeunes femmes portaient pour le bal : un joli sac à main dans lequel il y avait le carnet de bal où l'on inscrivait les tours de danse des cavaliers, de jolies chaussures et des robes à dentelles...

Un appel est lancé auprès des Chalonnais et Chalonnaises qui auraient dans leurs malles à souvenirs des robes et des costumes, des chapeaux, des gants ou des photos à nous prêter pour réaliser cette exposition ! Merci de bien vouloir prendre contact avec le Foyer Soleil au 02 41 78 23 39.

• **Le Bal' Dansoir** : d'avril à octobre, Loredana Lanciano, chanteuse et « entremetteuse » en scène, propose un rendez-vous mensuel entre des résidents de l'EHPAD et du Foyer Soleil, en lien avec le service culture de la Ville. Chaque participant fait ressurgir de sa mémoire les petites musiques et les grandes chansons de sa vie. Un partage d'histoires de vie en chanson le temps d'une valse, d'un fox trot ou d'une rumba... Une création partagée qui sera présentée au mois d'octobre.

• **Un petit tour en train** : Comme chaque année, l'association du petit Train des Vignes sera sollicitée pour un tour de la commune. Nous souhaiterions organiser une sortie fin septembre, en lien avec les écoles de Chalonnes, pour prendre le chemin des bals, guidés par des anciens dans les rues de Chalonnes qui nous conteront les souvenirs des fêtes de village. Des ateliers seront proposés sur le thème du bal d'antan avec des échanges entre les enfants et les anciens sur les musiques, les costumes, les danses...

• **Un repas des Aînés comme un point d'orgue** : c'est un moment très attendu, l'occasion de retrouver des copains de route de longue date. Le repas qui rassemble chaque année près de 250 personnes, se déroulera le jeudi 29 octobre 2015. Plébiscité par les Aînés, ce sera un jeudi et non un jour de marché pour faciliter le stationnement.

• **Rien ne se ferait sans eux** : les animateurs des Goulidons, l'accueil périscolaire, la médiathèque, le service culturel, l'Association des Retraités Chalonnais, les agents du CCAS, le comité des résidents du Foyer Soleil, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, les résidents de l'EHPAD et son animatrice.

PLAN CANICULE ÉTÉ 2015 : INSCRIVEZ-VOUS

Chaque année, afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la Ville de Chalonnes élabore un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et/ou handicapées. Ainsi, lorsque le Préfet décide de déclencher le plan départemental de gestion d'une canicule, la mairie peut contacter les personnes inscrites, s'assurer de leur état de santé, et leur apporter, le cas échéant une aide adaptée. Quelques recommandations en cas de fortes chaleurs valables pour tous :

- éviter de sortir aux heures les plus chaudes ;
- fermer les volets et rideaux des façades exposées au soleil ;
- ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit ;
- porter des vêtements légers et amples ;
- se rafraîchir et se mouiller le corps en assurant une légère ventilation plusieurs fois par jour (douches, brumisateurs, linge mouillé) ;
- boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, au moins 1,5 litre d'eau par jour ;
- manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...)
 - éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage,...)
 - penser à appeler ses voisins, ses amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Si vous souhaitez être sur la liste ou si vous connaissez une personne qui vous semble vulnérable vous pouvez l'inscrire auprès du CCAS au 02 41 74 10 82 ou à ccas@chalonnes-sur-loire.fr

CCAS : DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES ENFANTS

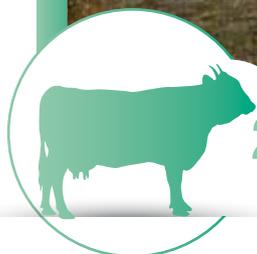
Pendant l'été, le CCAS propose des tickets gratuits pour permettre aux enfants de pratiquer des activités : piscine, mini-golf et petit train. Ces tickets s'adressent aux familles dont le quotient familial est inférieur à 510€ ou qui connaissent une difficulté (une perte d'emploi).

02 41 74 10 82
ccas@chalonnes-sur-loire.fr



PERMANENCES AU CCAS

Les locaux du CCAS accueillent de nombreux services extérieurs pour des permanences : CAF, CARSAT, MSA, CPAM, Maine et Loire Habitat, OPAH, CLIC, conciliateur de justice... Afin de connaître les jours et horaires des permanences ou pour prendre rendez-vous, retrouvez toutes les informations relatives à ces services sur le site www.chalonnes-sur-loire.fr



20^e édition du Rythm'and Bœuf le 4 juillet 2015

Pour la 20^e édition du Rythm'and Bœuf, le président, Philippe Gîteau et son équipe, prévoient un temps fort autour de la mémoire de ces vingt années écoulées. Quatre écrans géants seront installés pour y voir défiler des photos rappelant au passage quelques souvenirs marquants... L'équipe en profite d'ailleurs pour remercier tous celles et ceux qui ont permis ce diaporama par le prêt de photos ou de vidéos. Une autre surprise attend les convives et spectateurs...

L'organisation de cette fête locale s'est adaptée au fil des années et a su, à chaque fois, rebondir. L'idée de départ, en 1996, était de redynamiser l'esprit festif de la commune sous forme de barbecue géant, du bœuf en l'occurrence.

« La vache folle » arrive au même moment ! Elle bouscule bien entendu le projet en cours mais surtout la vie des éleveurs. Les consommateurs ne veulent plus manger de la viande bovine ! Patrice Lefrançois, boucher, s'accroche, soutenu par ses amis agriculteurs et par les élus : Joël Boré, Joël Fardeau, Hilaire Dhommé, Jean-François Cognée, Georges Guérin, Pierre Le Toumelin, et bien d'autres encore.

Des rencontres permettent d'approfondir le projet. Il faut trouver un animal angevin pour le sûr ! C'est une évidence... Mercedes sera la 1^{ère} ! Une limousine de deux ans et demi, élevée traditionnellement à l'herbe des pâturages chalonnais, au GAEC de Grésigné. Le bœuf est embroché par des rôtisseurs qui arrivent avant que le soleil ne se lève... il est 4 heures du matin et les agriculteurs arrivent aussi pour prêter main forte car la bête est lourde à soulever ; il faut la fixer au-dessus du feu. La cuisson est lente (une douzaine d'heures au total) ; scène spectaculaire, tout au long de la journée, qui attirait de nombreux passants !

Jean-Loup Delaunay est adjoint à la culture et propose d'associer à cette action de la musique qui va permettre aussi de célébrer les 60 ans de l'Harmonie Chalonnaise, fanfare très appréciée qui a connu l'époque des fêtes où les majorettes attiraient beaucoup de monde.

Un environnement remarquable avec vue sur la Loire

Le lieu est tout trouvé, les quais, côté Saint Maurille (quai Victor Hugo) dans un premier temps puis côté Notre Dame (quai Gambetta) car la place de la Serrerie s'y prête bien pour accueillir davantage de convives, et placée idéalement pour attirer la foule.

Côté technique, la municipalité met tout en œuvre pour faciliter l'organisation matérielle (tables, bancs, personnels sont mis à disposition pour la préparation). Le jour J il faut voir la procession de tracteurs dans les rues de Chalennes transportant tout ce matériel... Des bénévoles s'associent au projet :

les jeunes agriculteurs, famille, amis, les anciens d'Algérie qui, eux, tiennent la buvette, année après année sans oublier La Sabotière, les Chalandoux.

Des choix largement assumés : faire appel à des viticulteurs locaux, de la musique haut de gamme, un feu d'artifice de qualité (financé exclusivement par l'association).

Touche finale pour terminer en beauté cette soirée : au début de la nuit, un spectacle pyrotechnique embrase la rive et les bâtisses de l'île situées de l'autre côté de la rive et la soirée se termine au rythme de la musique sur une piste de danse de 200 m².

Le rythm'and bœuf, fort de son succès, attire de plus en plus de convives, jusqu'à 1200 personnes sur les quais !

Tarif : 15 € le plateau repas. Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme.

LE RYTHM'AND BŒUF EN CHIFFRES :

1996 : 1^{ère} édition du Rythm'and Bœuf

100 bénévoles

120 sponsors

1200 convives

5 présidents : Jean-Loup Delaunay - Joël Boré -

Pierrick Brouard - Joël Fardeau - Philippe Gîteau

4 juillet 2015 : 20^e Edition





811 participants pour la 27^e randonnée de la corniche angevine

A pied, en cyclo ou en VTT, cette randonnée organisée le 7 juin par le club Cyclo Chalonnais-Rochefort est ouverte à tous et se veut sportive, conviviale et amicale. Dans chaque discipline, chacun a pu trouver un circuit à sa convenance, avec des distances et des difficultés variées.

Les parcours proposés traversent les villages environnants, sillonnent des routes et des chemins évoluant entre la Loire, le Layon, le Louet et le vignoble. Les participants découvrent des sites et des paysages souvent peu connus, magnifiques et classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Et comme la convivialité est essentielle pour l'association Cyclo Chalonnais-Rochefort, les randonneurs se sont vus offrir un café au départ, des ravitaillements en chemin et un pot de l'amitié à l'arrivée. Enfin ceux qui le souhaitaient pouvaient déjeuner sur place.

Les membres du club Cyclo Chalonnais-Rochefort ont accueilli les 811 randonneurs au stade Gaston Bernier pour partager cette journée de détente sous un soleil radieux.

Renseignements :

Cyclos : Guy Biju 06 75 94 27 56 - gbiju@wanadoo.fr

VTT : Frédéric Garreau 06 17 92 38 87 - flammgarreau@hotmail.fr

Site : cyclo-vtt-chalonnais.ffct.over-blog.com



Sarabande

Stage de danse africaine le dimanche 7 juin de 10h30 à 13h à la Halle des Mariniers. Ouvert à tous. Avec Alex N'DO danseur burkinabé et percussionnistes.

Tarif : 15 € (10 € pour les adhérents). Inscriptions : 06 85 20 06 13 - 02 41 68 20 81 ass.sarabande@orange.fr

Spectacle « Danses du Monde » le vendredi 12 juin à 20h30 à la Halle des Mariniers. Démonstration de danse orientale, de zumba, de danse africaine.



EKIDEN LE 6 SEPTEMBRE : UNE AUTRE FAÇON DE COURIR LE MARATHON

C'est le moment de chausser vos baskets et de vous préparer pour la 10^e édition de l'Ekiden Loire-Layon qui se déroulera le dimanche

6 septembre. Pour participer, il vous suffit de constituer une équipe de 6 coureurs, hommes et femmes, qui vont se relayer sur des distances de 5,10 et 7,195 km afin de parcourir la distance du marathon.

Règlement de l'épreuves et inscription sur cosathle.blogspot.fr



Fête des Vins : une édition d'exception sur les quais

Pour sa 56^e édition, l'association de l'Union des Producteurs de Grands Vins (UPGV) a innové et déplacé la Fête des Vins en mai et sur les quais. Un pari double pleinement réussi puisque cette grande fête de la viticulture et du patrimoine, une des dernières dans le département, a su rassembler de nombreux visiteurs. Ainsi, ce week-end des 23 et 24 mai, nul ne pouvait passer à Chalonnes sans faire un détour par la fête des vins, ses animations et ses belles surprises comme l'association de la bonnotte de Noirmoutier, de la sardine de St Gilles Croix de Vie et du vin blanc, d'Anjou bien sûr ! Car ce sont bien les vins d'Anjou qui ont été à l'honneur. Blanc, rouge, rosé ou pétillant, les nouveaux intronisés de la Confrérie des Fins Gousiers n'ont pas tari d'éloges sur les qualités de ces vins, qui ne sont plus à démontrer et qui s'exportent bien au-delà de nos frontières.

Les confréries ont ouvert la fête le samedi matin après une déambulation dans les rues au son de l'Harmonie Chalonnaise associée pour l'occasion à une fanfare allemande, avant de rejoindre le village des vigneronnes et de procéder aux traditionnelles intronisations. Sous un soleil radieux, le village des vigneronnes a sonné l'arrivée des bateaux de Loire qui ont remonté le courant pour apporter les barriques. Le débarquement était magique et festif, le ton de cette 56^e édition était donné.

Un grand bravo aux organisateurs pour l'énergie déployée chaque année afin d'organiser cette grande fête de la viticulture et pour avoir su la faire évoluer, avoir osé l'amener sur les quais et faire de cette fête un événement grand public incontournable.

A l'année prochaine !



UNE BELLE INITIATIVE COLLECTIVE POUR LE CARNAVAL DES ENFANTS

Depuis 2 ans, les associations des parents d'élèves de l'APE et de l'APEL retroussent leurs manches et travaillent ensemble pour réunir petits et grands en toute simplicité et en musique, à l'occasion du carnaval des écoles publiques et privée de Chalonnes. Le 28 mars dernier, les associations étaient invitées à défilé. L'Académie de Loire a répondu présente et a donné vie à Calonne, magnifique dragon qui a dansé avec les parents et les enfants sur les rythmes de la Banda Bruity, groupe de musiciens de St Lézin.

Enfants et parents attendent déjà la prochaine édition !

Toutes les associations sont les bienvenues, n'hésitez pas à contacter l'APE ou l'APEL pour nous rejoindre en 2016.

Contacts

APE écoles primaires publiques : Le Boulanger Alexandra

06 66 37 60 53 • alyleb@free.fr

APEL école primaire privée : Poilane Freddy

02 41 79 03 11 • apel.stjosephchalonnes@gmail.com

Piscine

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON POUR LA PISCINE DE CHALONNES AVEC DES NOUVEAUX HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

En mai et juin priorité à la natation scolaire. L'ouverture au public est le mercredi et le samedi de 15h à 19h. Attention, fermeture hebdomadaire le dimanche.

A partir du 4 juillet, la piscine prendra son rythme de croisière pour l'été. Ouverture du mardi au dimanche matin de 10h à 12h et de 15h à 19h30. Fermeture le lundi et le dimanche après-midi.

Retrouvez les infos pratiques et les tarifs sur www.chalonnnes-sur-loire.fr

Un grand rendez-vous à noter : les 28, 29 et 30 août, la piscine Calonna accueillera la Coupe de France de Natation estivale.



TINTAMARRE :
UN NOUVEAU
LIEU ASSOCIATIF

Le Tintamarre est le nouveau lieu associatif regroupant le Café des Enfants, Bo'sel et La Louiserie. Tous les Chalonnais sont invités à l'inauguration le 20 juin à 16h, 9 quai Gambetta (ancienne teinturerie). Le Tintamarre sera ouvert de 10h à 18h.

Ce temps festif est ouvert à tous, petits et grands.

BALL TRAP
LES 13 ET 14 JUIN

La société de chasse La Bécassine organise son traditionnel ball-trap les 13 et 14 juin aux Goulidons (rue du Petit Anjou). Renseignements au 02 41 78 14 71.

Translayon 2015 : rendez-vous le 14 juin



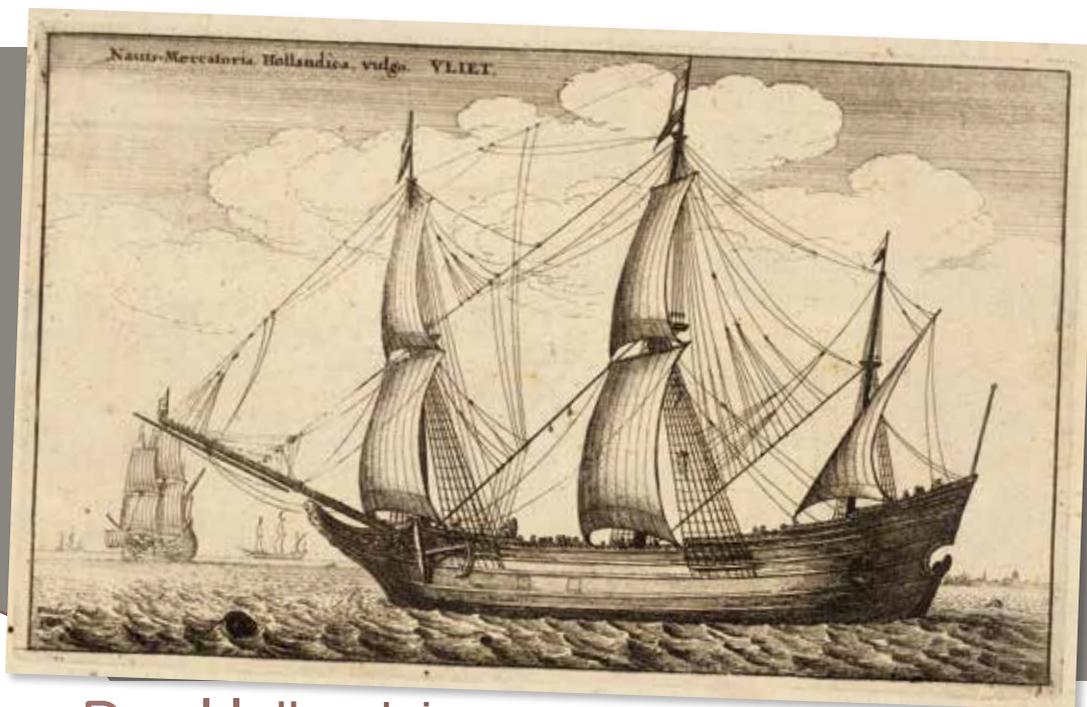
La Translayon est devenue un moment incontournable dans la vie du territoire. Elle se déroule une fois par an, les deux premiers week-ends de juin. Elle associe le plaisir de la randonnée au patrimoine et au vignoble local ainsi qu'à une large palette d'activités gourmandes et musicales.

Le Dimanche 14 Juin 2015 Chalonnnes sera le lieu de convergence des 250 marcheurs et cavaliers de la Grande Descente du Layon, d'une centaine de coureurs à pied, ainsi que d'une cinquantaine de canoës qui auront parcouru le Loire-Layon sur plusieurs

dizaines de kilomètres. De nombreuses animations seront proposées dès 14h00 quai Gambetta. A 16h30 une flottille de douze bateaux de Loire accostera sur les quais avec à bord de l'un d'eux la désormais célèbre Barrique Translayon qui sera ensuite débarquée et mise en perce.

Restauration, bar à vin, présence de producteurs artisanaux et animations pour enfants sur place.

Retrouvez le programme complet de la Translayon sur : www.translayon.fr



Les bateaux Hollandais :
la Flûte

Des Hollandais à Chalonnnes

Dans cette nouvelle édition, Jacques René, passionné par l'histoire chalonnaise, nous conte l'intérêt des Hollandais pour nos vins d'Anjou.

La Compagnie Hollandaise des Indes orientales fut, du XVI^e au XVIII^e siècle, un gros client du port des Ponts de Cé, où étaient chargés les vins de la région et surtout les vins de Quinte, dont les vignes entouraient tout le sud d'Angers. Le siège du bureau des armateurs hollandais était situé près de l'ancienne gendarmerie, à côté de l'actuelle mairie de Chalonnnes. Ce siège portait le nom d'« Embargo ».

A la suite de tarifs trop élevés, les Hollandais prirent pour ports d'attache à Chalonnnes, le port Chailloux et la Pipe (nom des grandes barriques d'autrefois) à l'embouchure du Layon. Ils venaient chercher des vins des Coteaux du Layon, propriétés des moines de Saint Serge et des Dames du Ronceray d'Angers. Ces acheteurs ne choisissaient que les vins de qualité supérieure qu'ils envoyaient aux Indes orientales et à Java. C'est pourquoi on les appelait « vins pour la Hollande », le reste ne portait que l'étiquette « vins de Paris », acheminés par la Loire, la Mayenne et la Sarthe, aux différents négociants.

Ces vins étaient livrés dans de grands fûts appelés « Pipe », dont la contenance, variable selon les régions, équivalait à environ deux barriques. Les Hollandais, trouvant ces « pipes » trop importantes pour leur transport par bateaux, les transvasaient dans des barriques qu'ils apportaient avec eux. A la suite de cela, nos vignerons se mirent à livrer leur vin dans des barriques.

Ces « Hollandais » (appellation qui à l'époque regroupe les Frisons, Flamands, Zélandais et Hollandais), étaient de redoutables commerçants, en particulier pour tout ce qui touchait au vin. Ils ne se contentaient pas d'exporter les vins à partir des ports, ils s'établissaient au sein même des terroirs viticoles, monopolisant la production, le traitement, la conservation et la vente. Ils avancèrent même des capitaux aux viticulteurs locaux en échange de la totalité de leurs vendanges. Ils s'intéressèrent aussi aux « petits vins » qu'ils distillaient pour en faire de l'eau de vie, et de ce fait, incitèrent les paysans à planter plus de vignes.

En Anjou, ils confortèrent leur réussite par la création de comptoirs au Thoureil, aux Ponts de Cé et à Chalonnnes où ils redistribuaient également des produits nordiques (hareng, tissus, fromage, bois, fer...) et exotiques.

La sollicitude des Hollandais pour nos vins du Val de Loire, provenait du fait que dans les vignobles aux alentours d'Angers et de Tours, on y cultivait un vieux cépage, l'excellent Pineau de Loire, plus connu aujourd'hui sous le nom de Chenin Blanc, dont on tire un vin très doux si les automnes sont ensoleillés, et qui vieillit fort bien.

On n'exportait par la Loire que les vins d'Anjou et de Touraine qui en valaient vraiment la peine car, à la limite de la Bretagne, le petit port vinicole d'Ingrandes prélevait de lourdes taxes. En bons commerçants, les Hollandais choisirent des vignobles implantés au sud d'Ingrandes pour la production en masse d'un vin bon marché. C'est ainsi qu'ils encouragèrent le muscadet et le gros plant, dont les qualités répondaient à leurs objectifs.

Les bateaux Hollandais : la Flûte

Le port Saint Vincent de Chalonnnes, portait autrefois le nom de « La Flûte », en souvenir des bateaux Hollandais qui innovèrent en matière de construction navale. Ils conçurent un navire léger, désarmé mais maniable et surtout peu onéreux dont le prix était deux fois moins élevé que celui de son homologue anglais. Grâce à son gréement simplifié, la Flûte hollandaise, d'un tonnage utile de 200 à 500 tonneaux, n'exigeait qu'un équipage réduit de neuf ou dix marins.

La première flûte (fluit en Hollandais) aurait été construite en 1595. Navire aux formes trapues, capable d'affronter les mers les plus dures, il avait un faible tirant d'eau, conçu au départ pour sortir des ports néerlandais où les hauts-fonds sableux sont nombreux. C'était un navire rond, aussi bien à l'avant qu'à l'arrière pour avoir une capacité de charge maximale ; sa longueur variait de 30 à 40 mètres. C'était un bateau adapté à la navigation en Loire.



UNE BROCHURE SUR LA GRANDE GUERRE

Après avoir consacré un premier ouvrage à la période 1939-1945 de notre commune « Chalonnnes, un pont sur la Loire », Jean-Philippe Chamaillet souhaite maintenant réaliser une brochure dans le cadre du centenaire de la Grande guerre. Il sollicite l'aide de tous ceux qui voudront bien lui faire partager témoignages, documentation, photos, objets... sur cette période de notre commune.

Vous pouvez le contacter au 06.31.77.14.26 (après 19h).

Jardinage, bricolage et bon voisinage



Ça y est, l'été est de retour et, avec lui, la chaleur, le soleil, la piscine, l'apéro sur la terrasse, le BBQ. Reclus dans nos maisons tout l'hiver, nous reprenons vie et possession de nos jardins. Pour autant, le jardin n'est pas un espace de non droit. Chez nous comme dans la rue il est interdit de faire trop de bruit.

Ce que dit la loi

La loi ne s'arrête pas aux limites de votre jardin et votre voisin est en droit de vous demander de respecter sa tranquillité. Sont particulièrement visés les engins motorisés de jardinage qui peuvent être très bruyants s'ils sont mal entretenus et/ou vétustes. On sait qu'entre voisins, les problèmes liés au bruit sont au premier rang des causes de conflit.

Musique à tue-tête, aboiements incessants, tronçonneuse ou tondeuse à 6 h du matin, fêtes qui s'éternisent, enfants qui hurlent... Les sources de nuisance sonore sont nombreuses.

Dans la pratique, nous demandons à chacun d'être raisonnable. Vivre en communauté n'implique pas le zéro bruit, ni l'indifférence par rapport à la tranquillité de ses voisins. Retaper une maison soi-même n'est pas un argument pour utiliser son marteau ou sa scie circulaire dès 8h le dimanche matin. Être jardinier averti n'autorise pas plus à tondre jusqu'à 21h le samedi soir. Quant aux amis des bêtes, les aimer ne signifie pas les laisser aboyer toute la journée.

Afin que chacun puisse profiter de son jardin pour se détendre entre amis ou lire tranquillement sur sa terrasse, la loi a défini un cadre et des horaires. Respectez-les :

- 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 pour les jours ouvrables.
- 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h pour les samedis.
- 10 h à 12 h pour les dimanches.

A noter : la loi s'applique aussi bien en ville qu'à la campagne.

NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux élus dans notre canton sont Alain Maingot et Marie-Paul Chesneau



LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERA DÉSORMAIS DISPONIBLE DANS LES COMMERCES ET SERVICES DE LA VILLE



La Communauté de Communes édite le magazine Le Passeur à 11 000 exemplaires. Afin de réduire les coûts, notamment de distribution, elle a décidé de tester un nouveau mode de distribution.

Le magazine sera disponible mi-juin dans des présentoirs installés chez les commerçants partenaires (grandes surfaces, boulangeries, maison médicale...) et dans les services de la ville (mairie, médiathèque...). Retrouvez la liste de tous les points de distribution à Chalonnes sur www.chalonnes-sur-loire.fr

INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Chaque année, l'ARS (Agence Régionale de Santé) établit un diagnostic sur la qualité de l'eau potable distribuée sur les réseaux. Les données précises pour Chalonnes sont disponibles sur le site www.ars.paysdelaloire.sante.fr.

L'ARS nous informe que sur notre réseau en eau potable un dépassement du taux autorisé a été décelé pour un pesticide anti-limace : le métaldéhyde.

Des dépassements de la limite réglementaire ont été observés en 2012, 2013 et 2014 sur un nombre important de réseaux d'alimentation en eau potable pour un pesticide anti-limace : le métaldéhyde.

Cet anti-limace, utilisé par les agriculteurs et les particuliers dans leur jardin a affecté de manière sensible les cours d'eau de la Région, y compris la Loire. Un plan d'actions régional a été mis en place afin de limiter l'impact de l'usage agricole de cette molécule sur les ressources en eau. Nous sensibilisons également les particuliers amateurs de jardinage à prendre des mesures de précaution vis-à-vis de l'usage de cet anti-limace.



ERDF VA SURVOLER LES LIGNES ÉLECTRIQUES DE LA COMMUNE À BASSE ALTITUDE

Les lignes électriques de la commune vont être survolées par hélicoptère, à très basse hauteur, entre le 15 juin et le 27 juillet 2015. ERDF demande aux éleveurs de porter une attention particulière aux animaux qui peuvent être perturbés.

La surveillance du réseau 20 000 volts par hélicoptère constitue pour ERDF un moyen efficace d'identification des actions de maintenance préventives nécessaires à court ou moyen terme sur le réseau.

En Maine et Loire, ERDF consacre chaque année plus de 40 000 euros dans cette action de visite préventive, avec pour objectif d'intervenir avant la panne.

Le mot de l'opposition

La réforme territoriale doit reposer sur le maintien de l'identité de notre ville et la réalisation d'économies.

Maintes fois évoquée depuis plusieurs décennies, la réforme territoriale a été réaffirmée et initiée en 2010, par le gouvernement FILLON et ensuite remaniée depuis 2012. Aujourd'hui elle n'est pas encore complètement aboutie.

Cette réforme est une nécessité. Le « mille feuilles » composé des communes, communautés de communes, des « Pays », départements, régions impose une administration lourde. S'ajoutent à cette organisation les nouveaux cantons, avec un découpage arbitraire, les arrondissements avec leur sous-préfecture, les SCOT (schéma de cohérence territoriale), sans compter les syndicats intercommunaux... Dans ce patchwork les administrations régaliennes de l'Etat (justice, trésorerie, Gendarmerie ...) ne prennent pas en considération dans leurs organisations les mêmes compétences territoriales. Les administrés et parfois les élus sont perdus dans ce dédale administratif, considéré comme un frein à son efficacité et qui coûte très cher aux contribuables.

Chalonnnes s'inscrit dans un projet de réforme. Les élus de l'opposition souhaitent être pleinement associés, aux travaux en cours et en amont des décisions qui seront proposées. Le schéma de travail de mutualisation des moyens, engagé au niveau de la communauté de communes, présente un caractère quelque peu administratif et abstrait. Il conviendrait rapidement de confronter ces travaux auprès des communautés de communes avec lesquelles des discussions ont débuté. Le projet devra nécessairement faire l'objet d'une adhésion profonde de l'ensemble des citoyens. Les enjeux, de cette réforme territoriale, très louable, pour notre commune, sont fondamentaux.

Le dispositif de « commune nouvelle » défini par la loi devra préserver, le caractère identitaire de notre ville et devra nécessairement être source d'allègements administratifs et d'économies réelles identifiées et budgétisées avant toute décision définitive.

Chaque regroupement de communes doit se réaliser au coup par coup, en fonction des bassins de vie, en dehors des clivages politiques. La proximité des administrés doit demeurer une priorité. En un mot il convient de créer, pour ce projet, les conditions d'une véritable dynamique.

En conclusion :

En veillant que cette réforme soit une véritable source d'économie elle devra s'appuyer sur l'adage suivant « Ne compliquons pas les choses simples et rendons simples les choses compliquées ».

Thierry BLANCHARD, Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU
Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADEC

Le mot de la majorité

Les finances municipales constituent un enjeu politique déterminant dans la réalisation du programme pour lequel vous nous avez élus l'an dernier.

Tout d'abord, nous maintenons cette année notre volonté de **ne pas augmenter les taux des impôts locaux**. Une constante depuis 2008. Un souci permanent de notre part de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Par contre, la recherche d'un équilibre budgétaire du service d'assainissement collectif a nécessité la mise en place d'une taxe de raccordement pour les nouvelles constructions (à payer une seule fois au moment du raccordement). De même pour financer les travaux de réseaux (voirie, télécommunication ou éclairage), il a été procédé à la hausse de la taxe d'aménagement des constructions neuves.

La baisse des dotations de l'Etat est maintenant en vigueur : même si nous sommes moins touchés que d'autres du fait que Chalonnnes est une commune modeste (ressources moindres et revenus des Chalonnais inférieurs à la moyenne), nous constatons une baisse de 45.000€ en 2 ans sur un montant global annuel des dotations de 1.700.000€.

Cette baisse qui va se poursuivre, accompagnée d'une hausse générale des dépenses plus rapide que les recettes des collectivités, nécessite de notre part une **recherche constante d'économies**. Ce travail se fait en collaboration entre les élus et les chefs de service. Une tâche d'autant plus difficile que nous nous attachons à **préserver le niveau de qualité de l'ensemble des services apportés à la population**, ainsi que le maintien de **bonnes conditions de travail pour le personnel** de Chalonnnes. Ces efforts ont permis une baisse des dépenses courantes de 120.000€ en 2014.

Nous cherchons aussi toujours à optimiser les financements ouverts aux communes : Caisse d'Allocations Familiales, subventions diverses. Ainsi, en 2014, ce sont 120.000€ de recettes complémentaires qui ont été perçues dans ce domaine.

Cette bonne gestion permet de dégager un excédent de 1.335.000€ en 2014, en hausse de 260.000€ par rapport à 2013.

Nous allons poursuivre ce travail en 2015 et lors de la préparation du budget 2016, en particulier en travaillant sur la mutualisation de moyens et de services avec d'autres communes et avec la communauté de communes Loire-Layon (informatique, contrats d'assurances etc.)

L'équipe de la majorité municipale
« Vivons Chalonnnes »

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet www.chalonnnes-sur-loire.fr, rubrique « découvrir Chalonnnes »

PROCHAIN MAGAZINE EN SEPTEMBRE 2015

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le **3 juillet 2015**, dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@chalonnnes-sur-loire.fr.



Centre sportif
Fitness, renforcement, cardio boxe,
Chaque jour : Zumba et Pilates !
Espace cardio (3 tapis de course, 3 rameurs, elliptiques, vélos...)
Nouvelles activités : boot camp, Piloxing et Bokwa !

Ecole de Danse Modern'Jazz
Eveil à partir de 4 ans, pointes, danse adultes,
atelier chorégraphique, Galas

Avenue de la gare Chalonnnes sur Loire

art-fit-santé Magali Colmont Modern'Jazz : Jolivot Caroline
06 61 14 89 21 mag.c2@wanadoo.fr 02 41 78 15 11 caro.rj@orange.fr

COUET DAVY

Paysagiste
M. Couet
06 62 44 11 29
M. Davy
06 62 98 20 30
Tél. : 02 41 80 53 89
Fax : 02 41 66 08 94
couet.davy@orange.fr
www.sarlcouetdavy.fr

Création, Entretien
Dallage, Clôture, Muret
Arrosage intégré
Contrat d'entretien

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE



Fabrice Ferraille
Maître Artisan Diplômé de l'École Supérieure de Couverture

COUVERTURE
Tous styles et tous matériaux

Allée du Coteau Moreau
49290 Chalonnnes sur Loire
fabrice.ferraille@wanadoo.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
Portable 06 81 47 93 57

du TEMPS LIBRE
Services à la personne à domicile

Offrez-vous du confort en nous confiant vos tâches ménagères !

de réduction ou de crédit d'impôt 50%

Une équipe professionnelle à votre service :

- Entretien de la maison
- Repassage
- Garde d'enfants (+3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50
6, rue Déserte - Chalonnnes sur Loire - dutempslibre@gmail.com

www.dutempslibre.fr

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Krys **Michel Thierry**
Opticien diplômé

Pour tous.
VOTRE 2^e PAIRE OFFERTE
(voir conditions en magasin)

Vous allez vous aimer

18, rue Nationale
49290 CHALONNES S/LOIRE

Tél. : 02 41 78 29 22
optique.thierry@wanadoo.fr

MAESTRIA 49
MAÎTRE D'OEUVRE

RENOVATION
SUIVI DE CHANTIER
MONUMENTS HISTORIQUES
CONCEPTION PLANS MAISON
PLANS D'AGRANDISSEMENT
PERMIS DE CONSTRUIRE

14 RUE FÉLIX FAURE
49290 CHALONNES S/LOIRE
WWW.MAÎTRE-DOEUVRE49.COM

02 41 78 25 63
MAESTRIA49@OUTLOOK.COM

PARTICULIERS - ENTREPRISES
ASSURANCES - PLACEMENTS

M M A

VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

20 rue Carnot
CHALONNES-SUR-LOIRE
02 41 78 28 78

Agences D.LORY & E.SZYMANEK mma.chalonnnes@mma.fr

N° ORIAS 13010200 - 13010198 - ACPR - 61 rue TAITBOUT 75436 PARIS CEDEX 9 - WWW.ORIAS.FR

MENUISERIE
BOIS PVC ALU

GAUBERT - BAZANTÉ
Jean Jacques
06 20 44 48 02 06 20 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers
Cuisines - Meubles - Parquets

Tél. 02 41 78 17 06

14, avenue de la Gare - Chalonnnes / Loire

www.gaubert-bazante.com

Électricité
chauffage électrique
domotique - biotique

Énergies renouvelables
aérothermie
géothermie
plomberie

Solaire
photovoltaïque
chauffe eau solaire

Ets THOMAS
LUMIÈRE ET ÉNERGIE

SHOW ROOM

www.thomas-electricite.com

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant
CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

RGE ECO artisan

PROCHE de chez VOUS

UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues
AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vidange de toutes fosses
Curage, débouchage, canalisations
Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
Détection canalisations
Passage caméra
Étanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE
Intervention rapide avec véhicules légers 7/7 06 08 97 60 68

DEVIS GRATUITS
vidange-angevine-ouest@orange.fr

ST GEORGES/LOIRE
Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92

www.vao-vidangeangevineouest.com

Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message ?
N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud, notre prestataire en charge de la régie publicitaire : myriam-pub@bouchaud.fr • Tél. : 06 85 21 18 73



BUCHER vaslin

Spécialiste du matériel de vinification

- Réception de vendange : tri optique, éraffoirs pendulaires, ...
- Pressurage : pressoirs pneumatiques, sous gaz inerte, verticaux.
- Filtration tangentielle des bourbes, des vins et des fonds de cuve

Bucher Vaslin S.A.

Rue Gaston Bernier - 49290 Chalonnes sur Loire
Tél. 02 41 74 50 50 - www.buchervaslin.com

CHRISTINE NAUDEAU

AGENT GÉNÉRAL



AXA *Voire* SERVICE

Particuliers / Professionnels



réinventons
notre métier

1, place de l'Hôtel de Ville
Chalonnes sur Loire

Tél. 02 41 78 02 59

agence.nauudeau@axa.fr

N° ORIAS 07 015 901



bois création s.a.r.l.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE

Tél. 02 41 78 21 90 - Fax 02 41 78 28 16

Intermarché SUPER

Les Mousquetaires

Bonnes Vacances



leDRIVE www.ledriveintermarche.com

LUNDI AU SAMEDI 8H30 - 20H

Ramonnage
Démoussage
Pose de Vélux
Neuf et Rénovation

**COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE**

PITON Jérôme
14, rue Mathilde Chollet
49290 CHALONNES S/LOIRE
Tél. 02 41 92 12 46
jerome0409@live.fr

LERAY SECURITE

- Alarmes vol & incendie
- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Automatismes

Installation et maintenance
détection d'intrusion & vidéosurveillance

Marques délivrées par CNPP (cnpp.com) et AFNOR Certification (marque-afnor.com)

Dépannage 24h/24 **02 41 74 90 10**

8 avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES S/LOIRE - Fax : 02 41 78 09 77 - Site : www.leraysecurite.fr

RS
RELAIS - SECURITE

TÉLÉSURVEILLANCE
interventions
surveillance vidéo

Autorisation n° AUT-049-2112-11-12-20130356334

24h/24 **02 41 44 30 30**

277 rue Saumuroise - 49000 ANGERS - Fax : 02 41 44 30 31 - Site : www.relaissecurite.fr

**PIZZA
tempo**

1 PIZZA
ACHETÉE* = 1 OFFERTE

*OFFRE NON CUMULABLE. HORS COMPO PESSI. PIZZA OFFERTE DE PRIX IDENTIQUE OU INFÉRIEUR, SUR PIZZA 2 OU 4 PERSONNES

02 41 800 900

13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES

LIVRAISON À DOMICILE

De 11h00 à 14h00 / de 18h00 à 22h30 / 7j/7

POMPES FUNÈBRES CHALONNES BOULISSIÈRE & NOËL

À votre service
depuis 40 ans



- Transport avant et après mis en bière
- Organisation complète des obsèques
- Fourniture des cercueils
- Accès Chambres funéraires
- Contrats obsèques

11, QUAI GAMBETTA - 49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tél. 02 41 78 03 55 - pf.chalonnes@orange.fr

Habilitation N° 14 - 49 - 40

ORMAT - TESSIER

Grande exposition de monuments
et articles funéraires

Route de Chemillé (face au cimetière)
CHALONNES S/LOIRE • 02 41 78 21 78